

Colonel Grégory ALLIONE

Marseille, le **29 JUL. 2020**

Chef de corps
Directeur départemental des services
d'incendie et de secours
des Bouches-du-Rhône

Le chef de corps
Directeur départemental

à

Dossier suivi par : Cne Arnaud GAILLARD
Pôle de l'action et l'anticipation
Groupement Prévision et Aménagement du territoire
N° 253723

Monsieur Nicolas ISNARD
Président du conseil de territoire du Pays
Salonais
Territoire du Pays Salonais
281 Boulevard Maréchal Foch
BP 274

13666 SALON DE PROVENCE CEDEX



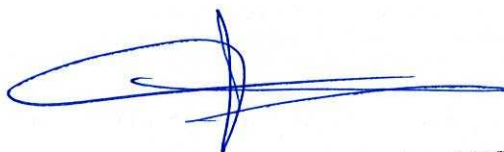
Objet : Contribution SDIS 13 sur la modification simplifiée n°2 du PLU de la commune de Rognac - Nouvelle notification du projet conformément à l'article L153-40 du code de l'urbanisme, suite aux mesures de confinement liées à la propagation du Covid 19.

Réf. : Votre courrier NI/SC/NS/LG/MB/SB N° 2020-06-50024 du 26 juin 2020.

Par courrier cité en référence, vous avez sollicité le service départemental d'incendie et de secours (SDIS), concernant la modification simplifiée n°2 du PLU de la commune de Rognac.

L'étude des documents fournis à mes services n'amène aucune observation.

Colonel Grégory ALLIONE



P/O Lieutenant Colonel DUMAS

REÇU LE
31 JUL. 2020
METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE
TERRITOIRE DU PAYS SALONNAIS